

Fuir ensemble :

les réseaux de logements sécuritaires
pour les animaux de compagnie fuyant la
violence familiale

Dayna Desmarais
Présidente, SafePet Ottawa



Je dois fuir la violence : aidez-moi à sauver deux vies

► Le cercle de la violence

► Selon les travaux de recherche menés par la D^{re} Amy Fitzgerald, au Canada :

- 89 % des femmes font savoir que leurs abuseurs se sont livrés à la maltraitance des animaux;
- une femme sur trois sera, sous une forme ou une autre, victime de violence conjugale dans sa vie;
- 56 % des femmes qui fuient la violence font savoir qu'elles ont retardé leur fuite parce qu'elles s'inquiètent de leur animal de compagnie;
- une femme sur trois qui fuient la violence fait savoir qu'elle rentre au foyer parce qu'elle s'inquiète de son animal de compagnie ou pour revenir habiter avec le conjoint violent parce qu'elle s'inquiète de l'animal de compagnie.

► L'aide offerte par SafePet Ottawa

► Les familles qui doivent fuir la violence à Ottawa n'ont plus à s'inquiéter de la sécurité de leur animal de compagnie et n'ont pas à retarder leur fuite, puisqu'elles peuvent inscrire en toute sécurité leur animal de compagnie au programme de SafePet Ottawa.

► Notre mission : Éliminer l'un des obstacles qui se dressent contre les personnes qui fuient la violence familiale, en offrant un programme permettant d'héberger leur animal de compagnie en famille d'accueil pendant qu'elles recherchent un logement permanent.

► Notre vision : Veiller à ce que les personnes qui doivent fuir la violence familiale n'aient jamais à choisir entre leur protection et celle de leurs enfants d'une part et, d'autre part, la protection de leur animal de compagnie.

Les rouages du programme

- ▶ Voici comment se déroule ce programme :
 - ▶ le survivant ou la survivante appelle le refuge pour faire savoir qu'il ou elle doit fuir et qu'il ou elle a un animal de compagnie;
 - ▶ le refuge communique avec SafePet Ottawa, qui lui fait parvenir une liste de questions à propos de l'animal, afin de veiller à le confier à la bonne famille d'accueil;
 - ▶ après avoir reçu l'information, nous consultons notre base de données pour repérer une famille d'accueil adéquate;
 - ▶ SafePet Ottawa fixe la date et l'heure d'un rendez-vous avec l'un des vétérinaires partenaires;
 - ▶ à la date précisée, le survivant ou la survivante conduit l'animal chez le vétérinaire partenaire;
 - ▶ notre vétérinaire partenaire examine l'animal, lui donne les vaccins qu'il n'a pas reçus, le dévermine et lui prodigue tous les soins vétérinaires supplémentaires nécessaires;
 - ▶ un bénévole de SafePet Ottawa passe prendre l'animal plus tard le jour même et le conduit à la famille d'accueil;
 - ▶ l'animal reste dans la famille d'accueil jusqu'à ce que le survivant ou la survivante trouve un logement permanent ou jusqu'à ce qu'il ou elle cesse d'être admissible au programme;
 - ▶ lorsque le survivant ou la survivante et l'animal sont prêts à se réunir, un ou une bénévole apporte l'animal chez un vétérinaire partenaire, pour le soumettre à un nouvel examen;
 - ▶ la famille est finalement réunie.

La confidentialité

- ▶ SafePet Ottawa ne donne en aucun cas de l'information sur les familles d'accueil, sur les cliniques vétérinaires et sur tous les autres organismes partenaires qui souhaitent garder l'anonymat.
- ▶ Parce que les partenaires tiennent à garder l'anonymat, les survivants et les survivantes ne peuvent pas visiter leur animal de compagnie dans le cadre du programme de SafePet Ottawa.
 - ▶ Par contre, nous adressons chaque mois, aux survivants et aux survivantes, des photos et des vidéos, ainsi que des comptes rendus.



La collaboration communautaire : collaborer et édifier la confiance dans la communauté

- ▶ La collaboration communautaire est un aspect essentiel de la pérennité de nos opérations.
- ▶ Voici, entre autres, les partenaires communautaires de SafePet Ottawa :
 - ▶ clinique de stérilisation de la Ville d'Ottawa;
 - ▶ détaillants;
 - ▶ COCVFF;
 - ▶ Société protectrice des animaux d'Ottawa
 - ▶ hôpitaux vétérinaires;
 - ▶ entreprises partenaires.



Foire aux questions

- ▶ Y a-t-il des frais à acquitter pour confier un animal à SafePet Ottawa?
 - ▶ Non. Il n'y a pas de frais pour les familles ou les particuliers qui doivent avoir accès au programme de SafePet Ottawa.
- ▶ Les gens peuvent-ils visiter leur animal de compagnie dans le cadre de ce programme?
 - ▶ Non. Pour assurer la sécurité des familles d'accueil, nous ne pouvons pas révéler leurs coordonnées.
- ▶ La durée au cours de laquelle les animaux peuvent être hébergés dans le cadre de ce programme est-elle limitée?
 - ▶ SafePet Ottawa ne limite pas la durée au cours de laquelle les animaux de compagnie peuvent être hébergés dans le cadre de ce programme. Nous les hébergeons tout le temps qu'il le faut.
- ▶ Ce programme s'adresse-t-il uniquement aux chiens?
 - ▶ Non. SafePet Ottawa s'occupe de toutes les espèces d'animaux.



Merci de votre attention!

